

ATTAC-Québec  
5744, avenue de l'Esplanade  
Montréal (Québec) H2T 3A1  
tél : (514) 279-7364  
télé. : (514) 352-0046

Association pour la Taxation des Transactions  
financières pour l'Aide aux Citoyens



quebec@attac.org  
www.attac.org/quebec/

## Sommaire

ATTAC-Québec au Forum social mondial de Port Alegre	page	2
Porto Alegre - Le monde diplomatique	page	3
<b>DOSSIER : Sommet des Amériques</b>	pages	4 à 6
Mobilisation internationale : Taxe Tobin tout de suite !	page	7
Paul Martin, un néo-keynésien ?	page	8
ATTAC-Québec en mouvement		
Méssage du président : Québec 2001 et après ?	page	9
Pétition "On veut savoir"	page	10

## Merci à nos généreux donateurs

Grâce à vos nombreux dons, nous avons pu financer en bonne partie le voyage du président d'ATTAC-Québec, Robert Jasmin, à Porto Alegre. Mais votre générosité nous est toujours nécessaire pour continuer le travail.

### Premier message reçu de Porto Alegre

*Mes amitiés attaciennes à touTEs. Je n'ai que quelques minutes pour vous dire que le Forum Social Mondial est un succès total. J'ai l'impression d'assister à la naissance du futur. Les discussions sont sérieuses et les contacts très prometteurs. J'ai terriblement hâte de vous faire un compte-rendu plus détaillé de cette rencontre historique. ATTAC-Québec était présent et bien visible lors de la grande marche qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes à travers toute la ville de Porto Alegre.*

Solidairement,

Robert

## ATTAC-Québec à l'heure du Forum social mondial 2001

*Vous avez sous les yeux le deuxième numéro du Bulletin d'ATTAC-Québec. Comme vous le constaterez à sa lecture, ATTAC poursuit son développement. Il en va de même du développement du mouvement social à l'échelle de la planète comme le démontre le récent Forum social mondial de Porto Alegre auquel nous avons délégué notre président, Robert Jasmin. Malgré les tentatives d'intimidation des forces policières, le mouvement contre la ZLÉA et son processus occulte de négociation ne cesse de grandir. Le Bloc québécois et le Nouveau parti démocratique joignent en effet leurs voix à celles des centaines d'organismes qui dénoncent la menace que représentant les ententes de libre-échange qui n'ont qu'un seul but : transformer le monde en marchandise. Santé, services, démocratie, pouvoir locaux, tout constitue une cible pour des traités comme ceux de l'ALÉNA et de la ZLÉA.*

*Devenu un puissant mouvement international, ATTAC entend lancer dans les prochaines semaines une importante campagne concertée ayant pour thème "Taxe Tobin tout de suite". ATTAC-Québec se joindra à cette mobilisation : publications, sessions de formation, mobilisations, lobbying, tous les moyens seront mis à profit pour forcer les gouvernements à faire pression pour l'adoption d'une taxe sur les transactions financières sur les marchés des devises.*

*Ce bulletin vous appartient : critiquez-le, soumettez des articles, distribuez-le. Pour que ATTAC puisse poursuivre son travail, il a besoin de vous. Nous avons besoin de vos énergies, de vos talents, de vos compétences et de vos dons. Faites connaître ATTAC dans votre milieu. Recrutez des nouveaux membres.*

*Ce bulletin est également disponible en ligne sur le site Internet d'ATTAC.*

*Pierre Henrichon,  
responsable du comité Communications*

## ATTAC-Québec au Forum social mondial de Porto Alegre

Il y aurait cent façons de parler du Forum Social Mondial qui s'est déroulé ces jours derniers à Porto Alegre. Il est difficile d'en choisir une. Les 400 ateliers de réflexion et de travail disent à eux seuls l'impossibilité de rendre compte de toute la réalité de l'événement. Alors, il vaut mieux prendre une autre voie, celle du sens à donner à cette rencontre historique.

Car il s'agit bien d'un moment crucial dans la jeune histoire du XXI<sup>e</sup> siècle. Et l'avenir dira qu'effectivement, un autre monde était possible et que l'embryon de cet autre monde était déjà bien visible à Porto Alegre. J'y vois deux raisons qui me permettent de l'affirmer : la nature et le ton de la rencontre et l'heureux choix de l'endroit où elle s'est tenue.

Jusqu'à maintenant, la gauche internationale n'avait réussi à se manifester que lors de rencontres de responsables de partis politiques ou au moment de colloques ou de regroupements syndicaux. Mais jamais personne n'était parvenu à réunir autant de citoyens œuvrant dans tous les secteurs de l'activité humaine et venus de partout. Des gens de petites et grandes organisations, farouchement déterminés à témoigner par leur présence au Forum qu'un autre monde est possible. D'ailleurs, partout dans Porto Alegre des affiches géantes le proclamaient : UM OUTRO MUNDO É POSSIVEL !

Il était temps de dire haut et fort aux individus de Davos que leur monde touchait à sa fin, que jamais plus les citoyens ne se laisseront gouverner par des hommes qui ne doivent leur puissance illégitime et dévastatrice qu'à l'accumulation du capital. La détermination de tous et de toutes d'en finir avec eux était très palpable à Porto Alegre. Si les néolibéraux avaient oublié le capital humain, les humains ont décidé de se rappeler à eux de façon capitale.

Ce que j'ai vu au Brésil, c'est la naissance d'un contre-pouvoir mondial. Entre Davos et Porto Alegre, la réconciliation est impossible. Les perspectives ne sont pas les mêmes, non plus que les projets de société et encore moins les valeurs fondamentales qui les génèrent. D'un côté, une petite élite économique prétenue aveuglée par la pensée unique d'un marché déifié, de l'autre des citoyens venus dire que l'économie n'est qu'une technique et que celle-ci doit être au service de la population et non l'inverse.

D'horizons et de secteurs différents, les participants au Forum étaient animés d'une même conviction : le néolibéralisme porte en son essence la barbarie. Tous et toutes posaient le même diagnostic. Partout dans le monde, les mêmes recettes diaboliques ont produit les



mêmes effets pernicieux : l'effondrement de l'État qui a suivi son pillage par les prédateurs privatiseurs ; une financiarisation de l'économie qui met en péril l'économie réelle ; un accroissement indécent des inégalités.

Cette analyse a été effectuée par des gens qui en ont vécu l'expérience concrète et qui ont témoigné à cette tribune (j'allais dire tribunal). Certains pouvaient reprocher aux assises de ce forum leur caractère quelquefois brouillon, compte tenu du grand nombre de participants et de débats. Mais ce serait boudier son plaisir de vouloir juger sévèrement cette expérience démocratique nouvelle et née dans un enthousiasme qui présage d'un avenir solide.

Deux mots sur la ville de Porto Alegre. Le choix de ce lieu pour la tenue du Forum est des plus judicieux car, depuis 12 ans, cette ville élabore un modèle de démocratie nouvelle adoptée par l'Administration Populaire (AP). Les résultats obtenus lui ont valu la reconnaissance de l'ONU et de l'UNICEF. Le Forum se déroulait donc au sein d'un lieu où les hommes et les femmes ont déjà dans les faits récupéré leur statut de citoyens et où ils et elles exercent un véritable pouvoir notamment par l'implantation du Budget Participatif. Il est fascinant de constater que dans cette ville, c'est la population qui décide où est appliqué le budget municipal. Ces gens nous font la démonstration que le nouveau monde possible existe déjà et qu'ils en retirent une grande fierté. À preuve, cet extrait du feuillet publicitaire de la ville qui n'a pas honte de ses choix : "S'opposant au projet néolibéral implanté dans le pays, la capitale du Rio Grande do Sul résiste à la crise, en adoptant des politiques de lutte contre l'exclusion et la misère, de radicalisation de la démocratie et du développe-

ment économique soutenable".

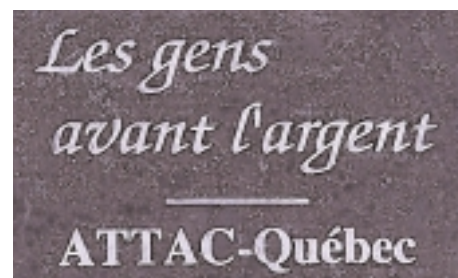
Enfin, je m'en voudrais de ne pas mentionner la présence très active et très visible de ATTAC tant dans la préparation du Sommet que durant ses assises. Venus de nombreux pays, les représentantEs de notre mouvement ont eu plusieurs occasions de se rencontrer et de jeter les bases de liens solides tout en échangeant sur leurs expériences respectives. Il va sans dire que ATTAC-Québec a profité du Forum pour inviter les gens d'ATTAC du sud à monter au nord en avril prochain.

Je termine en disant que la nouvelle internationale citoyenne qui est née à Porto Alegre devra s'inscrire à l'ordre du jour de notre programme dans l'année qui vient de manière à ce que nous puissions participer activement à la préparation du prochain Forum qui aura lieu en 2002, toujours à Porto Alegre.

Robert Jasmin, président d'ATTAC-Quebec



L'Association "Livres des pierres de la Citoyenneté pour le 21e siècle" a lancé un appel pour façonner une mosaïque de pierre de la Citoyenneté à Porto Alegre. La mosaïque sera un des points de référence du Forum Social Mondial. Voici la contribution d'ATTAC-Québec. La pierre est un don de Artisans du Granit HJL et Fils, de Saint-Raymond-de-Portneuf ; le lettrage a été fait bénévolement par un salarié de la compagnie Techno-Grave de Québec et la photo a été prise gratuitement par le studio de photographie Etienne Du Sablon de Donnacona. La solidarité, c'est une longue chaîne de petits gestes. Merci à toutes les personnes qui ont mis main à la main à la pâte.



## Porto Alegre par Ignacio Ramonet\*

Le nouveau siècle commence à Porto Alegre. Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contestent ou critiquent la mondialisation néolibérale vont se réunir, en effet, du 25 au 30 janvier 2001, dans cette ville du sud du Brésil où se tient le 1er Forum social mondial (1). Non pas pour protester, comme à Seattle, à Washington, à Prague et ailleurs, contre les injustices, les inégalités et les désastres que provoquent, un peu partout dans le monde, les excès du néolibéralisme. Mais pour tenter, dans un esprit positif et constructif cette fois, de proposer un cadre théorique et pratique permettant d'envisager une mondialisation de type nouveau et d'affirmer qu'un autre monde, moins inhumain et plus solidaire, est possible.

Cette sorte d'Internationale rebelle se réunit à Porto Alegre au moment même où se tient, à Davos (Suisse), le Forum économique mondial qui rassemble, depuis des décennies, les nouveaux maîtres du monde et en particulier tous ceux qui pilotent concrètement la mondialisation. Lesquels ne cachent plus leur inquiétude. Ils prennent très au sérieux les protestations citoyennes qui, de Seattle à Nice, ont lieu désormais, systématiquement, lors de chaque sommet des grandes institutions qui gouvernent, de fait, le monde : Organisation mondiale du commerce, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques, G7 et même Union européenne.

Déjà l'an dernier, les événements de Seattle (2) avaient profondément impressionné les décideurs rassemblés à Davos. "Chaque année, notait, par exemple, un journaliste, un thème ou une personnalité est la vedette du Forum économique mondial. En 2000, la vedette de Davos a été, indiscutablement, Seattle. On y a surtout parlé de Seattle (3)." Conscients du déficit démocratique qui accompagne la mondialisation, d'autres défenseurs du modèle dominant n'hésitent plus à réclamer "qu'on réfléchisse sérieusement pour modifier, dans un sens plus démocratique, les normes et les procédures de fonctionnement de la globalisation (4)". Et M. Alan

Greenspan lui-même, président de la Réserve fédérale des États-Unis, affirme désormais : "Les sociétés ne peuvent pas réussir quand des secteurs significatifs perçoivent leur fonctionnement comme injuste (5)."

Venus des quatre coins de la planète, ces "secteurs significatifs" qui s'opposent à l'actuelle barbarie économique et refusent le néolibéralisme comme "horizon indépassable" vont tenter, dans un élan qu'il faut bien qualifier de novateur, de jeter les bases d'un véritable contre-pouvoir (6) à Porto Alegre.

Pourquoi précisément là ? Parce que Porto Alegre est devenue, depuis quelques années, une cité emblématique. Capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, le plus méridional du Brésil, à la frontière de l'Argentine et de l'Uruguay, Porto Alegre est une sorte de laboratoire social que des observateurs internationaux regardent avec une certaine fascination (7).

Gouvernée de manière originale, depuis douze ans, par une coalition de gauche conduite par le Parti des travailleurs (PT), cette ville a connu dans maints domaines (habitat, transports en commun, voirie, ramassage des ordures, dispensaires, hôpitaux, égouts, environnement, logement social, alphabétisation, écoles, culture, sécurité, etc.) un développement spectaculaire. Le secret d'une telle réussite ? Le budget participatif ("o orçamento participativo"), soit la possibilité pour les habitants des différents quartiers de définir très concrètement et très démocratiquement l'affectation des fonds municipaux. C'est-à-dire décider quel type d'infrastructures ils souhaitent créer ou améliorer, et la possibilité de suivre à la trace l'évolution des travaux et le parcours des engagements financiers. Aucun détournement de fonds, aucun abus n'est ainsi possible, et les investissements correspondent exactement aux souhaits majoritaires de la population des quartiers.

Cette expérience politique s'effectue, il faut le souligner, dans une atmosphère de totale liberté démocratique, en confrontation avec une

vigoureuse opposition politique de droite. Le PT ne contrôle ni les grands quotidiens locaux, ni la radio et encore moins la télévision, aux mains de grands groupes médiatiques alliés au patronat local hostile au Parti des travailleurs. De surcroît, tenu de respecter la Constitution fédérale brésilienne, le PT a des marges d'autonomie politique fort restreintes et, notamment en matière de fiscalité, ne peut légiférer à sa guise. La satisfaction des citoyens est toutefois telle que, en octobre 2000, le candidat du PT a été réélu à la tête de la mairie avec plus de 63% des voix...

Dans cette ville singulière, où s'épanouit une démocratie pas comme les autres, le Forum social mondial tentera de mettre sur pied une autre mondialisation qui n'exclut plus les peuples. Le capital et le marché répètent, depuis dix ans, que, contrairement à ce qu'affirmaient les utopies socialistes, ce sont eux, et pas les gens, qui font l'histoire et le bonheur des hommes.

A Porto Alegre, en ce siècle qui commence, quelques nouveaux rêveurs d'absolu rappelleront qu'il n'y a pas que l'économie qui soit mondiale, la protection de l'environnement, la crise des inégalités sociales et la préoccupation des droits humains sont aussi des affaires mondiales. Et c'est aux citoyens de la planète de les prendre enfin en main.

\*Ignacio Ramonet est directeur du Monde Diplomatique

(1) Pour tout renseignement, consulter le site <http://www.forumsocialmundial.org.br>

(2) Lire "L'Aurore" et le dossier "Comment l'OMC fut vaincue", Le Monde diplomatique, janvier 2000.

(3) International Herald Tribune, Paris, 2 février 2000.

(4) Joseph S. Nye Jr, "Take Globalization Protests Seriously", International Herald Tribune, 25 novembre 2000.

(5) Cité par Jean-Paul Maréchal in Humaniser l'économie, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, p. 22.

(6) Lire Miguel Benassayag et Diego Stulwark, Du contre-pouvoir, La Découverte, Paris, 2000.

(7) Lire Bernard Cassen, "Démocratie participative à Porto Alegre", Le Monde diplomatique, août 1998.



# Sommet des Amériques 2001

## Répression, intimidation et sensationnalisme

Les forces policières du pays s'activent. Après avoir voulu visiter Robert Jasmin à son domicile pour se trouver confrontés à des caméras de télévision, des agents de la GRC ont demandé à rencontrer l'ancien président d'ATTAC-Québec. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seules. Même les organisations de l'Église, comme Développement et Paix, ne sont pas épargnées. Toutes les activités organisées par ATTAC-Québec de concert avec les coalitions OQP 2001 à Québec, Convergence Québec 2001 (dans l'ensemble du Québec) et en lien avec le Réseau québécois sur l'intégration continentale, sont publiques, transparentes et encadrées par une plate-forme qui prône des moyens de protestation pacifiques. Nous n'avons rien à cacher, mais n'avons non plus rien à déclarer. Nous déplorons toutefois le manque de réaction des médias québécois et canadiens devant la campagne bien orchestrée par les autorités pour créer un climat de peur tout en niant aux organisations citoyennes (syndicats, groupes populaires, étudiants, etc.) le droit de se rassembler pacifiquement. Au moment de mettre sous presse, La Presse publie dans son édition du lundi 5 février un court article faisant état de la campagne d'intimidation des forces policières. Dans la nuit du 3 au 4 février, deux personnes ont été arrêtées à Québec. Leur crime : avoir distribué des tracts ! Heureusement, comme nous l'a assuré le gendarme de la GRC lorsqu'il a communiqué avec nous, que "vous avez le droit de manifester".

## DERNIÈRE HEURE

**Lundi 5 février** : sur les ondes de CKAC, débat entre Robert Jasmin de ATTAC-Québec et un représentant de la GRC à l'émission de Gilles Proulx. C'est à suivre ! ATTAC-Québec vous demande de communiquer avec la GRC et votre député fédéral pour vous plaindre des tactiques des forces policières qui se transforment en police politique !

## Notre système public de santé est menacé par l'ALENA, le GATS et la ZLEA

Le chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain accorde aux investisseurs étrangers des droits qui les placent au-dessus des investisseurs nationaux. La clause du traitement national (article 1102) fait en sorte que les meilleures conditions consenties par un État à une entreprise de propriété locale deviennent les conditions minimales à garantir à toute entreprise étrangère. De plus, en vertu d'une clause anti-expropriation au sens très large (article 1110), l'investisseur étranger se voit offrir le droit de poursuivre un gouvernement local pour toute mesure susceptible de limiter la rentabilité de ses investissements.

Toutefois, certains secteurs d'activité, dont les services sociaux et les systèmes de santé, semblent exemptés de ces dispositions en vertu des réserves inscrites aux annexes I et II du traité. Malheureusement, la portée de ces réserves est mal définie, et c'est ce qui a mené la Canadian Health Coalition à solliciter un avis juridique sur le sujet auprès de Barry Appleton, l'un des experts les plus considérés quant à l'interprétation de l'ALENA. (<http://www.healthcoalition.ca/factsheets/NAFTABill11.pdf>).

Les messages que l'on peut tirer de l'avis sont pour le moins préoccupants. D'abord, on ne peut faire confiance à la protection accordée par

les réserves de l'ALENA aux systèmes publics de santé au Canada. Il semble en effet que la portée réelle de ces exemptions ne sera établie que par le biais de poursuites formelles devant les tribunaux commerciaux définis par le traité. Cette perspective est loin d'être rassurante compte tenu du fait que ces tribunaux constitués de trois membres n'ont aucune légitimité démocratique, que leurs délibérations sont secrètes et que leurs décisions sont exécutoires et incontestables devant les tribunaux de tout niveau, y compris la Cour suprême.

Monsieur Jacques Larochelle, professeur de biologie de l'Université Laval, publiait dans l'édition du Devoir du 15 décembre 2000 un texte éclairant sur la ZLEA et les menaces que font peser les ententes de libre-échange sur nos systèmes de santé. On comprend mieux, à la lumière de ce texte, la pertinence de la position prise par le NPD (voir plus loin dans ce bulletin) et des centaines d'organisations au pays qui s'opposent non seulement à la ZLEA mais aussi au chapitre 11 de l'ALENA. (ATTAC prépare la publication d'études très éclairantes sur cette question préparées par un chercheur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'UQAM.)

### Qu'en pense notre ministre québécois de la Sécurité publique ?

L'UNITÉ, journal universitaire de l'AGEsshalCJQAM du 12 décembre 00, reproduit un éditorial du Journal Quartier Latin du 20 Octobre 1964. L'éditorialiste de l'heure s'appelait Serge Ménard, il était même directeur du journal, souligne l'Unité.

Le titre de l'éditorial: *A la prochaine, chers beaux "tontons-Matraques" !*

*Le Samedi de la matraque a clairement démontré que nous avons au Canada une police politique.... Les vagues de crimes auxquels on veut nous faire croire visent à détourner la population de problèmes beaucoup plus importants, elles visent à créer le climat psychologique nécessaire pour que la police soit justifiée de transgresser la Charte des Droits de l'Homme et cela contre les indépendantistes. (Serge Ménard dixit).*

*L'aberration des députés qui songent à l'institution plutôt qu'aux gens qu'ils sont supposés représenter (...) tout cela est parfaitement normal quand un régime s'écroule. ( Me Ménard aurait-il des prémonitions?)*

Remplaçons crimes par casse et indépendantistes par anti néo-libéraux et vous avez la situation actuelle décrite par Me Serge Ménard, qui lui, connaît la loi, celle qui lui ordonne de respecter la Charte des Droits de l'Homme.

## Mégacliniques : ouverture au capital américain

Deux autres points semblent clairs d'après l'avis Appleton. Le premier est que le fait d'autoriser officiellement des hôpitaux privés à la Klein (ou des mégacliniques à la Arpin) ouvre le système albertain aux investisseurs américains (ou, moins probablement, mexicains), lesquels peuvent alors bénéficier des avantages que leur réserve l'ALENA. Le second point est que, en vertu de l'ALENA, toute mesure favorisant la participation privée est irréversible lorsqu'elle implique des investisseurs étrangers.

L'ALENA n'est pas le seul traité qui menace les systèmes de santé canadiens. En effet, les géants de l'investissement en santé aux États-

Unis font partie d'un groupe de pression, la Coalition of Services Industries, ayant parmi ses nobles objectifs de "permettre aux investisseurs américains de profiter du vieillissement de la population à l'échelle mondiale". Cette coalition est une coalition parmi d'autres qui appuient les efforts de la secrétaire américaine au Commerce, Charlene Barshefsky, pour "libéraliser" les services de santé canadiens et européens. Elle fait également pression pour inclure, dans les accords en cours de négociation comme l'Accord général sur le commerce des services (AGCS ou GATS) et celui créant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA ou

FTAA), des clauses obligeant les États à subventionner les établissements privés sur un même pied que les établissements publics.

En conséquence, le blindage du système québécois de santé contre les "retombées" du libre-échange doit devenir un enjeu principal de la réforme en cours. Il ne sert à rien de réformer le financement, l'administration et l'organisation des soins si c'est pour devoir tout chambouler à moyen terme dans le but de faire place aux entreprises américaines et de s'ajuster aux prescriptions de l'ALENA.

---

## Blinder notre système de santé contre le libre-échange

Blinder notre système demandera un grand courage politique puisque cela commandera en priorité de réduire l'espace pour l'investissement privé dans le système et, donc, de renoncer à toute forme de privatisation et de partenariat avec l'industrie. Il faudra même ramener dans le giron public les activités attrayantes pour les investisseurs privés, y compris l'assurance-médicaments et le diagnostic par imagerie. Si les membres de la commission Clair veulent vraiment garantir la survie d'un système universel, ils se doivent d'abandonner cinq des huit options de financement qu'ils ont proposées.

Ces options augmenteraient en effet l'attrait de notre système de santé pour les investisseurs étrangers ainsi que sa vulnérabilité par rapport à l'ALENA. Les options en question sont : 1- la désassurance de services; 2- la contribution personnelle des usagers (ticket modérateur); 3- la gestion et la production privées de services médicaux spécialisés ou hospitaliers à but lucratif; 4- l'impartition des services de soutien; enfin 5- la vente de services spécialisés aux non-résidents. Il faudrait ajouter à cette liste la location des installations publiques et la création d'une société d'État.

Ceux qui sont incrédules quant aux dangers présentés par l'ALENA devraient porter attention aux poursuites totalisant plus de 16 milliards dont le Canada fait présentement l'objet en rapport avec ce traité. À titre d'exemple, on peut citer la poursuite de 230 millions de dollars intentée en avril dernier par UPS (United Parcel Service) et impliquant Postes Canada. La firme américaine, d'ailleurs conseillée par Barry Appleton, prétend que le Canada a manqué aux obligations définies par l'article 1102 de l'accord en n'offrant pas aux concurrents étrangers tous les privilèges qu'il a octroyés à sa société d'État.

Selon UPS, Postes Canada devra, pour se conformer aux règles de l'ALENA, abandonner les marchés déjà desservis par les firmes privées, par exemple le lucratif corridor Québec-Windsor. Il s'agit là d'un cas parfaitement typique de ce qui nous attend avec la santé si nous ne nous rendons pas compte de l'urgence de nous protéger. L'article 1102 pourrait en effet être invoqué par les cliniques et hôpitaux privés appartenant aux investisseurs américains pour exiger des gouvernements locaux les mêmes subventions et exemptions de taxes que se font accorder les établissements publics.

Devant de telles perspectives, il était pour le moins inquiétant d'entendre le président de la commission Clair ridiculiser les préoccupations de la Coalition Solidarité Santé sur les dangers de la privatisation du système de santé québécois. M. Clair a déclaré qu'il ne voyait pas quelle puissance étrangère voudrait privatiser le système et a ajouté qu'on ne pouvait penser sérieusement avoir le bassin de population pour attirer les investisseurs américains.

Il est urgent que M. Clair se rende compte du vif intérêt démontré aux États-Unis par la Coalition of Services Industries pour les 30 millions d'assurés potentiels et le marché de 86 milliards de dollars que représente la santé au Canada. Il devrait également prendre connaissance des avertissements incontournables de Barry Appleton. La situation est telle que l'on ne peut plus continuer à affirmer qu'on ne veut pas d'un système à deux vitesses si l'on ne s'engage pas en même temps à prendre rapidement les mesures requises pour protéger notre système universel contre les retombées de l'ALENA. Ignorer la menace équivaudrait dans les faits à accepter un système à l'américaine en laissant au traité la tâche ingrate de le mettre en place.

---

## Le Bloc québécois réclame la démocratisation du processus de négociation de la ZLEA

Dans un texte qu'il faisait paraître dans le Devoir du 30 janvier dernier, Pierre Paquette, député de Joliette à la Chambre des communes et porte-parole du Bloc québécois en matière de commerce international, dénonçait que des "négociations faites au sein d'un club restreint de gouvernements et effectuées derrière des portes closes. La société civile exige le droit de parole qui lui revient et il est impératif de répondre à ces préoccupations." De plus, le représentant du Bloc québécois "croit aussi qu'il faut renforcer le rôle des parlementaires dans ces processus de négociations internationales". Cette position va dans le même sens que la rapport de la Commission sur les institutions de l'Assemblée nationale du Québec et des résolutions adoptées à l'occasion de la 2e Conférence des parlementaires des Amériques qui exigeaient la publication des textes de projet d'accord six mois avant la tenue du Sommet d'avril 2001. Les parlementaires attendent toujours !

ATTAC-Québec appuiera tous les efforts que les députés du Bloc pourront déployer à la Chambre des communes pour amener le gouvernement canadien à divulguer les textes du projet d'accord de la ZLEA. Nous profitons de l'occasion pour inviter les députés du Bloc à imiter leurs collègues du NPD et de joindre à la manifestation du 21 avril à Québec. Les membres et sympathisants d'ATTAC devraient communiquer avec leur député fédéral pour les inciter à être parmi nous.

## Le NPD se prononce sur la ZLÉA et se mobilise

Voici le communiqué de presse que le NPD a diffusé le 18 janvier dernier.

Le NPD déclare illégitime le processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques

La chef du NPD, Alexa McDonough, a accusé aujourd'hui le gouvernement libéral d'exposer le système public de soins de santé du Canada à la menace de la commercialisation en participant aux négociations sur la création d'une vaste zone de libre-échange. "Notre régime public de services de santé ne devrait pas être concerné par ces négociations commerciales. Les services de santé ne sont pas une marchandise pouvant être vendue et achetée, et il est temps que notre gouvernement national le fasse comprendre au reste du monde."

Mme McDonough réagissait à des articles de journaux faisant état de l'existence d'un rapport secret sur le projet d'une ZLEA. En effet, il était rapporté que les services financés à même les fonds publics devraient être soumis aux aléas de la concurrence en vertu du projet d'accord commercial.

Le Canada présidait les travaux du comité qui a formulé cette recommandation.

"Les libéraux de Chrétien nous montrent une autre fois qu'ils ont plus à cœur les profits des entreprises que le bien-être des Canadiens. Le NPD s'oppose totalement à l'idée de soumettre les services publics à la concurrence des grandes sociétés américaines."

Mme McDonough a affirmé que les gouvernements concernés devraient mettre fin à leurs négociations secrètes. "Un nombre sans précédent de gens ont clairement fait comprendre durant les négociations concernant l'ALÉ, l'ALÉNA et l'AMI, et plus récemment à Seattle et à Windsor, que l'époque des accords commerciaux conclus en catimini est révolue - les négociations commerciales qui sont menées ne sont empreintes d'aucune légitimité."

Les députés du NPD manifesteront à Québec en avril. La direction du Nouveau Parti Démocratique entend maintenant "lutter contre la toute-puissance des grandes entreprises qui façonnent nos existences" et à se "battre avec les Canadiens qui partagent leur inquiétude quant aux menaces que cela représente pour notre démocratie". Les 13 députés du NPD entendent donc marcher aux côtés des milliers de manifes-

tants qui se regrouperont à Québec en avril à l'occasion du Sommet des Amériques. Les députés ont affirmé qu'ils n'hésiteraient pas à se faire arrêter si la police décidait d'empêcher une manifestation pacifique.

Svend Robinson, le député qui dirigera la délégation du Parti dans les manifestations contre la ZLÉA à Québec, a affirmé que le NPD devait renforcer sa lutte contre les ententes de libre-échange qui menacent la démocratie.

ATTAC-Québec se réjouit de cette décision du NPD et espère que les deux organisations pourront resserrer leur collaboration dans les mois à venir. Rappelons que c'est le NPD qui a piloté au Parlement l'adoption d'une motion favorable à la mise en place de la taxe Tobin.

### Le Conseil municipal de Vancouver dénonce le chapitre 11 de l'ALÉNA

Après avoir adopté des résolutions condamnant l'Accord multilatéral sur l'investissement (28 avril 1998) et demandant que le gouvernement canadien exige que les ententes de l'Organisation mondiale du commerce en matière de services excluent de manière permanente tous les services sous juridiction des gouvernements municipaux (2 mai 2000), le Conseil municipal de Vancouver constate que malgré que les municipalités ne sont pas à l'abri des poursuites que peuvent tenter un investisseur en vertu du chapitre 1 de l'ALÉNA comme le démontre la poursuite intentée par la société américaine Metalclad contre la ville mexicaine de Guadalupe. Le Conseil a donc adopté une résolution enjoignant le gouvernement fédéral de

défendre le droit aux municipalités de contester les décisions du tribunal de l'ALÉNA devant les cours civiles nationales (la ville de Guadalupe a demandé à la Cour suprême de la Colombie-Britannique de renverser la décision du tribunal d'arbitrage de l'ALÉNA). La résolution adoptée demande également que le Canada refuse de signer toute entente de libre-échange - comme la ZLÉA - qui contiendrait des clauses apparentées à celle de l'actuel chapitre 11 de l'ALÉNA.

ATTAC-Québec encourage ses membres et sympathisants à communiquer avec les conseillers de leur municipalité pour les alerter aux dangers que font peser l'ALÉNA et une éventuelle ZLÉA sur les pouvoirs de légiférer des villes.

### Le chapitre 11 de l'ALÉNA et le Canada : un appel juridique sans précédent

Le 8 février dernier, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il demandera à la Cour fédérale du Canada de faire annuler une décision du tribunal de l'ALÉNA dans le différend qui l'oppose à la société américaine S. D. Myers selon laquelle le Canada a violé plusieurs dispositions du chapitre 11 de l'ALÉNA. Sans précédent de la part du Canada, cette décision du gouvernement fédéral arrive au moment même où la Cour Suprême de la Colombie-Britannique s'appête à entendre une requête présentée par le Mexique dans l'affaire qui l'oppose à la société américaine Metalclad\*, différend qui a donné lieu à un jugement d'un tribunal de l'ALÉNA. Lutte juridique ou bras de fer politique ? C'est à suivre.





## Taxe Tobin tout de suite !

Le mouvement ATTAC international prépare une vaste campagne pour amener les gouvernements à adopter le principe d'une taxe sur les transactions financières sur le marché des devises. Dans les prochaines semaines, ATTAC-Québec diffusera des documents sur cette taxe, organisera des sessions de formation et tiendra des assemblées publiques. Le comité Taxe Tobin continue ses travaux et vous invite à y participer. Pour plus de détails, communiquez avec Pierre Laliberté par courriel (JRPL@videotron.ca) ou au 514-279-7364. Nous vous présenterons régulièrement des informations sur cette campagne.

### ATTAC-France lance la mobilisation

Au cours de l'année 2000, l'idée de la taxe Tobin a fait son chemin. Elle s'est développée autour de deux axes principaux, issus de la mobilisation citoyenne que nous avons organisée en 1999 : 110 000 signatures de la pétition recueillies en France et remises au président de l'Assemblée nationale de l'époque, Laurent Fabius.

L'axe politique, tout d'abord, symbolisé par l'entrée de manière récurrente dans les débats parlementaires de la taxe Tobin. Si, en France, le débat à l'Assemblée et au Sénat n'a pas encore débouché sur un vote positif, la commission des finances et la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, elles, ont pris des positions favorables à la taxe. En Finlande, le gouvernement a réaffirmé, par la voix du ministre des affaires étrangères, son appui à cette mesure. En Belgique, le Sénat, en particulier, a voté la mise en place d'une commission d'étude, mais il faudrait aussi parler des différentes résolutions de Parlements provinciaux en Espagne, d'assemblées législatives d'Etats au Brésil, des résolutions de la ville de Gênes ou de Genève, etc.

L'axe institutionnel ensuite, avec la modification de la déclaration finale du sommet social de l'ONU en juin 2000 (Copenhague +5) et un rapport du département des affaires fiscales du FMI (rédigé par Howell Zee). En France, cependant, le rapport négatif publié en août dernier par le ministère des finances a montré le refus du gouvernement de Lionel Jospin de rompre avec l'orthodoxie libérale en ce domaine.

C'est pourquoi, dès le début février 2001, ATTAC a décidé de relancer fortement la campagne Tobin en France. Un "kit Tobin" d'actions et d'informations, comprenant affiches et documents sur support papier et vidéo, et propositions d'actions diverses en directions des élus nationaux et européens, sera mis à disposition des comités locaux de l'association. Ce kit sera complété par une sensibilisation sur les paradis fiscaux, pouvant s'accompagner d'actions des comités locaux en direction des banques disposant de succursales dans ces espaces de la finance sans loi.

Cette mallette sera le support d'un plan d'actions publiques devant se dérouler tout au

long de l'année : auditions de spécialistes au Parlement européen fin mars, rencontre contradictoire avec les "experts" de Bercy (vraisemblablement en avril), colloque international sur la criminalité financière et séminaire international sur la redistribution des produits de la taxe et du financement du développement (dates encore à fixer), etc.

Au second semestre, la présidence belge de l'Union européenne peut favoriser la remise de la taxe au programme des délibérations des Quinze, en vue de la création d'une zone Tobin en Europe. Il n'est pas non plus exclu que le Parlement européen se ressaisisse de la question.

Le mot d'ordre "2001, Tobin tout de suite" représente donc pour nous, à la veille de la mise en place de l'euro et des grandes échéances électorales de 2002 en France, l'occasion de prolonger nos débats et nos efforts vers l'application de la taxe Tobin. Cette campagne devrait marquer un tournant décisif dans nos mobilisations, et chaque militant d'ATTAC aura à cœur d'en faire un succès.

### Les centrales syndicales américaine et allemande AFL/CIO et DGB demandent un contrôle plus fort des marchés financiers internationaux

La Centrale Syndicale Allemande DGB et la Centrale Syndicale Américaine AFL-CIO demandent la réforme des marchés financiers. Il faudrait regagner le contrôle sur les marchés financiers, disaient le président d'AFL-CIO, John Sweeny et le président du DGB, Dieter Schulte, lundi dernier à Berlin. Ce ne serait qu'ainsi qu'on pourrait garantir des investissements productifs à long terme et une croissance soutenable.

À l'occasion de leur rencontre avec le chancelier Gerhard Schröder, les représentants de la DGB et de la AFL-CIO critiquèrent qu'on ne leur avait pas permis de participer dans la discussion sur la nouvelle architecture financière internationale. Le "Forum pour la Stabilité Financière", établi par le

G7, compterait de présenter des recommandations qui ne seraient qu'élaborées par des fonctionnaires ministériels du G7 et des représentants d'entreprises et de banques.

Les syndicats demandèrent cependant d'établir une commission internationale pluraliste et indépendante pour préparer un rapport pour une régulation internationale.

Des pas courageux seraient nécessaires pour la stabilisation du système financier international, disaient Sweeny et Schulte. Ainsi, les syndicats demandent des cours d'échange stables entre EURO, Dollar et Yen, des contrôles de transferts financiers à court terme et la taxation d'affaires de devises. Du point de vue des deux syndicats, l'Organisation de Commerce (OMC), elle aussi, doit être réformée. Elle devrait prêter plus d'attention aux droits des ouvriers et employés et aux aspects de la protection de l'environnement dans le système global du commerce et de l'investissement. Cela ne serait point une tentative de bâtir un mur protectionniste contre l'économie mondiale.

Le Comité pour l'Aide au Développement (CAD) de la OCDE devrait intégrer des standards minimum de travail dans ses critères de distribution de fonds. Premièrement, il faudrait établir des règles pour des standards de travail, la protection de l'environnement et l'agriculture. Deuxièmement, les procédures internationales de l'OMC devraient être réformées de manière, que plus de moyens soient disponibles pour ceux entre les pays en voie de développement, qui ne sont pas capables de prendre en charge ses devoirs et de profiter de ses droits comme membres de l'OMC.

#### À surveiller dans le prochain numéro

Deux dossiers importants : un sur le mouvement international ATTAC et un autre sur le chapitre 11 de l'ALÉNA et l'affaire S.D. Myers. Sans oublier bien sûr le Sommet des Amériques. Parution prévue : début avril.

## Paul Martin, un néo-keynésien ?

Le président du Groupe des 20, le ministre des finances du Canada Paul Martin, dans son allocution du 24 janvier devant le Royal Institute of International Affairs de Londres, a fait part de ses réflexions sur qui devrait diriger le monde.

Si le processus de mondialisation, et le grand nombre de problèmes qui en découlent, ne peuvent être réglés dans le cadre de chaque Etat, le président du G-20 ne voit pas de solution dans les institutions internationales qui agissent en vase clos. Dans ses notes d'allocution, nous lisons : "le FMI peut recommander l'adoption de politiques. Il peut obliger les gouvernements à mettre ses conseils en pratique en retenant l'aide financière promise. Et il peut retirer cette aide financière si ces conseils ne sont pas mis en pratique. Ce sont toutefois les administrations nationales qui exercent le droit souverain de la mise en œuvre de ces politiques, et qui doivent rendre compte à leurs populations de leurs conséquences."

Le ministre Martin fait sienne la thèse du "transgouvernementalisme" proposée par la professeur de Harvard, Anne-Marie Slaughter, qui défend l'établissement de réseaux souverains capables de répondre aux crises inter-

nationales et il voit dans le G-20 le lieu d'établissement de normes juridiques et un cadre de surveillance pour assurer la stabilité financière mondiale qui a eu des ratés dans le passé récent (crise au Mexique, en Asie, etc).

De plus, le président du G-20 propose de passer du "consensus de Washington" (les années 70) au "consensus de Montréal" (octobre 2000). A Washington, le credo absolu a été donné au principe de l'économie de marché et de la discipline budgétaire. A Montréal, le consensus est de démocratiser le consensus de Washington, c'est-à-dire de tenir compte de l'ensemble de la société.

Le ministre est inquiet de la viabilité et de la légitimité de la mondialisation qui dépendront du succès à rassurer ceux qui se sentent menacés et à convaincre ceux qui n'ont pas encore récolté les fruits de la croissance économique. Le développement n'est possible qu'avec des

sociétés stables et sûres (au niveau social).

La position politique du ministre des finances est proche de celle des libéraux sociaux et socialistes de la Troisième voie en Europe : un marché régulé obéissant à des impératifs fixés en-dehors de lui-même et garantis par des autorités publiques.

Mais est-ce vraiment le G-20 qui sera le prototype d'une instance supranationale ? Non, s'il faut en croire le gourou des adeptes du néo-libéralisme, Thomas Friedman, qui écrivait dans le New York Times Magazine du 28 mars 1999 : "La main invisible du marché ne fonctionnera jamais sans un poing invisible. McDonald's ne peut pas s'étendre sans McDonnell Douglas, le fabricant du F-15. Et le poing invisible qui assure la sécurité mondiale des technologues de la Silicon Valley s'appelle l'armée, la force aérienne, la force navale et le corps des marines des États-Unis."

## ATTAC-Québec en mouvement

### Université de Montréal

Un groupe se met en place à l'Université de Montréal, animé par des étudiants en sciences politiques. Une première intervention publique se prépare.

### Région de Sherbrooke

Dans le prochain numéro du bulletin, nous vous communiquerons les coordonnées de nos responsables dans la région de Sherbrooke. D'ici là, vous pouvez les joindre en communiquant avec les bureaux d'ATTAC à Montréal.

### Longueuil – Sorel

Après une première réunion publique portant sur le revenu de citoyenneté, ATTAC-Longueuil organise pour le 21 février une soirée d'information-débat sur la résistance à la ZLEA et sur le Forum social mondial de Porto Alegre. Pour informations, communiquez avec Michel Brodeur au 450-679-6208 ou par courriel à [mbrodeur@videotron.ca](mailto:mbrodeur@videotron.ca). Responsable : Réal Simard, [boreals@videotron.ca](mailto:boreals@videotron.ca). Par téléphone, communiquez avec le bureau de Montréal d'ATTAC.

### Québec

ATTAC concentre surtout ses énergies dans la coalition OQP-2001. Dès le mois de mai, notre organisation concentrera ses activités sur les thèmes de la taxe Tobin, des paradis fiscaux sans, par contre, oublier l'ALÉNA et la ZLÉA. Pour nous joindre à Québec : Robert Jasmin [rojasm@globetrotter.net](mailto:rojasm@globetrotter.net)

### Rimouski

Sous peu, ATTAC se manifestera publiquement dans la région.

## Assemblées publiques

**21 février, 19 h 00**

*Longueuil - Cégep Edouard-Montpetit, 945, Chemin Chambly, Longueuil, salle B-105*  
Avec Philippe Duhamel, Opération-Salami Claire Sabourin, Alliance pour un monde responsable et solidaire participante au Forum social mondial.

**Thème :** Résistance à la ZLÉA et au néolibéralisme mondial

**Organisée par :** Comité d'action politique de l'Association étudiante – Cégep Ed.-Montpetit – ATTAC-Québec  
*Contribution volontaire.*

**22 février, 19 h 00**

*Montréal – Centre St-Pierre – 1212 Panet (près station Beaudry)*  
Avec : Lorraine Guay, Marche mondiale des Femmes - Robert Jasmin, ATTAC-Québec  
Tout deux de retour de Porto Alegre

**Thème :**

Alternatives et organisation des résistances à l'heure du Forum social mondial.

**Organisée par :**

ATTAC-Québec  
*Contribution volontaire*



## Québec 2001 et après

En ce début de nouvelle année, il m'apparaît utile de faire le point sur l'association et nos priorités d'action. Il va sans dire que le Sommet des Amériques d'avril prochain retiendra notre attention pour la moitié des huit mois qui nous séparent du congrès de septembre. Notre implication, depuis un an déjà, au sein de la coalition OQP-2001 ainsi que notre présence au niveau national à la Table de convergence, nous ont permis de développer une expertise particulière en ce qu'elles nous ont fait côtoyer des militantEs venuEs d'autres mouvements et ainsi de mieux nous définir et mieux nous situer dans la lutte contre la mondialisation néolibérale. Mais je voudrais insister d'abord et avant tout sur le fait que la Conférence de Québec n'est qu'une étape dans une lutte qui demandera une vigilance constante dans les mois et les années à venir. Il faut toutefois accorder à cette étape toute l'importance qu'elle mérite.

Les douze derniers mois de l'après-Seattle nous auront permis de faire certains constats. D'abord que des victoires citoyennes sont possibles mais qu'elles ne prendront pas nécessairement les mêmes formes ni les mêmes voies à chaque moment de la lutte. Le constat aussi que nos adversaires, secoués par la défaite de Seattle et l'accroissement planétaire de notre vigilance (Washington, Millau, Prague etc.) vont dorénavant mettre en œuvre une armada de moyens plus ou moins subtils pour renforcer leur pouvoir ploutocratique et tenter de faire échec à tout réveil démocratique. Cela ira du renforcement de la présence grossière des forces de répression au raffinement du conditionnement idéologique de la population (je pense en particulier au souci qu'ils auront de faire allusion à leurs "préoccupations sociales" en émettant quelques vœux pieux pour les citoyenNEs dans les textes préliminaires de leurs accords).

L'échec cuisant de l'AMI en 1998 et l'humiliation de Seattle en 1999 nous permettent de prédire facilement que les artisans de la rencontre de Québec feront tout pour rendre impossible le blocage physique du Sommet. Il ne faut pas leur faire l'honneur d'accepter le terrain qu'ils ont choisi. Le ridicule (et le coût astronomique) des mesures de sécurité (un euphémisme pour répression) doit se retourner contre leurs auteurs. Profitons de l'occasion pour montrer à la population quel genre de démocratie ils nous réservent. Non, nous devons choisir un terrain de lutte où une autre victoire est possible, et notre terrain à nous, c'est celui de la transparence et de la démocratie.

La société civile doit demander des comptes aux dirigeants politiques qui, en principe, la représentent. Un grand effort de mobilisation est nécessaire à cet effet. L'occasion nous en sera donnée au cours des deux prochains mois : tant au Québec qu'au Canada et aux États-Unis, des groupes de pression, dont ATTAC, lanceront un ultimatum aux gouvernements, exigeant la libération des textes des accords qu'ils veulent concocter en catimini. Que ces textes soient libérés ou non, nous sommes certains de gagner. En les rendant publics les gouvernements devront faire face au débat public qui suivra et en les cachant, ces textes deviendront manifestement suspects et là aussi un débat aura lieu. Déjà, l'Assemblée Nationale du Québec a émis de sérieuses réserves sur la manière d'opérer de ceux qui se sont mis au service du American Business Forum (conseillers-fabricants des textes des accords, textes qu'aucun député de Québec ou d'Ottawa n'a encore vus).

En plus de cette opération, nous devons profiter du Sommet de Québec pour accélérer le processus d'éducation populaire en cours sur la mondialisation néolibérale, dont les projets d'accords de la ZLÉA (Zone de Libre Échange des Amériques) ne sont qu'une manifestation et un jalon parmi d'autres. Plusieurs de nos membres ont suivi un des nombreux cours sur la mondialisation mis à notre disposition (par OQP-2001 et Salami entre autres) et certains les donnent maintenant à leur tour. Il s'agit là d'une occasion à ne pas manquer pour mieux situer notre action spécifique dans la lutte d'ensemble.

Car, faut-il le préciser, ATTAC possède une spécificité et une expertise qui lui sont propres tout en étant éminemment complémentaires à celles des autres mouvements citoyens. Il faut donc accroître notre compétence dans ce qui constitue notre spécificité, la lutte contre la dictature financière avec, entre autres, la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux, et développer une attitude de solidarité constante avec ceux et celles qui se battent sur un autre terrain (écologistes, femmes, droits humains, droits sociaux etc.).

Plus précisément et de manière plus ponctuelle, nous devons porter une attention spéciale au bilan des articles 11 et 14 de l'ALÉNA concernant les investissements et la très dangereuse probabilité de les voir repris en pire dans la ZLÉA. N'oublions pas que les drogués du profit qui gouvernent le monde n'attendent que la prochaine occasion de mettre au monde un clone de l'AMI. La ZLÉA constitue

cette prochaine occasion de voir tomber toutes les barrières qui les empêchent encore un tant soit peu d'investir sans entrave dans tous les domaines y compris dans l'éducation, la culture et les services de santé.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas glisser un mot sur notre organisation et son développement. Et d'abord, souligner la contribution exceptionnelle de Pierre Henrichon qui a su donner à ATTAC-Québec une crédibilité que plusieurs nous envient. En quittant la présidence de notre mouvement, Pierre n'a pas arrêté sa contribution, bien au contraire, et vous êtes tous témoins de ses nombreuses interventions qui continuent à nous stimuler et à éclairer notre action. Sa présence à la Table de convergence nous sera très précieuse.

ATTAC-Québec doit, à l'instar du modèle français, se développer à travers plusieurs comités locaux dans tout le Québec. Il serait donc souhaitable de susciter la création de tels comités en en parlant à nos amis ou familles à l'extérieur de Québec et de Montréal. Déjà, des comités à Longueuil, Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski sont constitués ou en voie de l'être. Il faut toutefois savoir s'armer de patience d'ici la fin d'avril puisqu'une grande partie de nos énergies seront consacrées à la lutte contre le Sommet des Amériques.

ATTAC-Québec, comme je l'ai mentionné plus haut, doit pouvoir continuer à développer sa compétence dans ce qui la distingue. Ainsi nous devons consacrer des efforts à la formation des membres et à la recherche de personnes intéressées à nous apporter leur connaissance et pourquoi pas, leur notoriété. La crédibilité de nos membres ne peut que contribuer à affaiblir les idéologues de la pensée unique néolibérale. Ne boudons surtout pas notre plaisir de voir ces derniers être dérangés dans leur confort intellectuel. Le travail des comités sur la taxe Tobin et sur les paradis fiscaux ainsi que le suivi des luttes internationales des associations ATTAC dans le monde ne peuvent que contribuer à asseoir cette crédibilité.

Il s'agit là d'un vaste programme mais il se veut surtout une mise en perspective pour orienter notre action à différents niveaux tout au long des mois à venir. À chacunE de s'investir là où il ou elle se sent le plus à l'aise et en fonction de ses disponibilités. En terrain militant, il n'y a pas de tâches mineures, il n'y a que des enjeux majeurs.



---

• **Pétition** •  
au ministre du Commerce international du Canada  
**« Onveut savoir ! »**  
en opposition à la  
• **Zone de libre-échange des Amériques** •

---

Signez et retournez avant le 10 mars 2001  
a/s Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ),  
2050, rue de Bleury (4e étage), Montréal (Québec), H3A 2J5  
Tél. : (514) 987-1141, poste 304, télécopieur : (514) 987-7273

**Le gouvernement canadien négocie en secret une future Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) avec 33 pays des Amériques et le milieu des affaires depuis 1994.**

Nous nous inquiétons des impacts négatifs que pourrait avoir la ZLÉA sur l'environnement, sur nous, sur nos enfants et sur tous les peuples des Amériques. Nous ne voulons pas d'un traité inspiré des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) ou de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement).

La clandestinité a assez duré. Le droit de savoir est fondamental en démocratie.

**Nous, soussignéEs, demandons au gouvernement canadien qu'il publie l'intégrale des textes de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) tels qu'ils en sont à ce stade des négociations. Nous voulons qu'au plus tard le 20 mars 2001, à midi, le gouvernement canadien :**

- **rende disponible à l'échelle du Canada, 5 000 copies de l'ébauche d'accord en français, 10 000 copies en anglais, 1 000 copies en espagnol et 500 copies en portugais;**
- **procède à la mise en ligne des quatre versions sur Internet, avec mise à jour mensuelle.**

Si cette demande juste et raisonnable n'est pas satisfaite, nous déclarons solennellement notre appui aux moyens légitimes et strictement nonviolents qui seront mis en œuvre pour obtenir les textes.

Nom	Adresse	Signature
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____
6.	_____	_____
7.	_____	_____
8.	_____	_____
9.	_____	_____
10.	_____	_____